



Association « AMIS DU VIETNAM » AVEED
ENFANCE EN DANGER
Adresse postale : AVEED
Route de Doncourt sur Meuse – 52150 HACOURT
Courriel : ENFDANG88@cegetel.net
Tel / Fax : 03.25.02.58.57



CHARTRE DES PARRAINAGES AVEED (*)

1-ENGAGEMENTS DE AVEED :

* Organisation de solidarité internationale, AVEED respecte les Droits de l'Enfance- et tous les droits –, en recherchant les moyens appropriés et légaux pour les faire appliquer au sein du Projet HOA MAI dont elle a la responsabilité au VIETNAM.

* ONG autorisée à intervenir sur le terrain pour des actions Humaines et de développement durable, AVEED apporte aux Enfants qu'elle a pris en –protection- et sans aucune discrimination, les soutiens élémentaires de passage de la SURVIE à la VIE (Santé, social, scolaire, formations professionnelles).

Pour cela, elle s'attache particulièrement et tant que les Boursiers ne sont pas aptes à l'assurer par eux-mêmes (entrée dans la vie active), à :

- Procéder à toutes opérations nécessaires pour mettre en SANTE chaque Enfant déficient et de pourvoir au traitement des handicaps.

- Veiller à ce que chaque Fille et chaque Garçon, en mesure de l'être, soit scolarisé(e) en école vietnamienne et reçoive les cours de rattrapages indispensables.

- Faciliter l'acquisition par les plus aptes de compléments d'études utiles (français, anglais, informatique,...). Pour les plus en retard, leur offrir au minimum l'ouverture vers un vrai métier et pour ceux en ayant la capacité, de faire des études de haut niveau.

- Suivre la réalisation pour tous, d'une vie sociale équilibrée, la plus heureuse possible, avec la satisfaction des besoins fondamentaux d'hygiène et de croissance.

* LIEN entre les Boursiers et leurs parrainages, AVEED, au travers de ses partenaires locaux et de la direction associative, doit se donner les moyens techniques et humains pour créer, entretenir et solidifier les échanges entre les Soutiens et les Enfants qui en attendent.

Chaque MEMBRE associatif est garant de ces engagements portés par le président et a pour DEVOIR de faire savoir à qui de droit toute déviance prouvée à ces principes de base. Chantal DUFOUR, vice présidente fondatrice AVEED est responsable des fondamentaux ci-dessus et de suivre le respect des engagements ci-après.

2-ENGAGEMENTS DES MARRAINES ET DES PARRAINS :

Deux Caractéristiques principales marquent la région de NHA TRANG :

L'existence d'un TOURISME SEXUEL IMPORTANT et d'une PAUVRETE locale de plus en plus INEGALE

* Ayant leur part de responsabilité **dans tous les Engagements collectifs** définis ci-dessus, et non seulement de leurs Soutiens individuels sous BSG des Enfants et Jeunes gens Boursiers, les Parrainages **doivent respecter impérativement** et sous peine d'application des mesures statutaires, les consignes ci-après :

- Ne jamais attirer localement un seul doute comportemental ou émettre des propos acerbes, incontrôlés, qui pourraient être interprétés comme des fautes de responsables, commettant des malveillances ou des insuffisances volontaires (Des Rapports internes vers les dirigeants sont seuls positifs pour Tous).

Sont donc exclues, particulièrement, pour les visiteurs des Parrainés, toutes expressions de critiques –à tout vent- pouvant être écoutées par un partenaire de KHANH HOA. Il en est de même de l'exclusion de tout hébergement en communauté, non suivi et autorisé, qui semblant –normal affectivement pour nous - est possiblement soumis à doutes avec des surveillances très serrées exercées par les autorités locales et une délation courante.

- Ne pas –gâter- abusivement les boursiers hors de leurs besoins élémentaires d'Enfants sortant de la misère et qui ont plus besoin des apports basiques voulus par AVEED pour l'ensemble, que de superflu. De plus, la vision brutale d'un « certain luxe apparent » par d'autres boursiers restant très pauvres et démunis malgré nos efforts, peut provoquer le développement de sentiments nocifs à toute idée d'équité et de solidarité.

- **Utiliser obligatoirement les services organisés par AVEED pour distribuer des aides financières de complément**, (préférables à des envois de biens avec port trop coûteux), sachant que tout existe maintenant au VIETNAM- pour qui peut acheter-. De plus, la comptabilité afférente et systématiquement effectuée **avec reçus fiscaux à l'appui-**, **ordres de paiements/reçus**, prouvant l'envoi des fonds et leur destination précise effectué sous contrôle, avec -surveillance aux comptes- et vigilance du bureau, supervisée par M. TAI.

Ceci, permet de respecter, aussi, l'équilibre des besoins locaux suivis en partenariat avec AVEED VIETNAM.

(*) Charte corrigée sur demande de la vice-présidente AVEED, le 11.12.2008, suite à observations d'actions relevées par AVEED France et Vietnam, certainement honorables, mais pouvant nuire localement.

Signature du président AVEED

Signature Marraine et Parrain